

Conseil de participation de l'Athénée Fernand Blum

Procès-verbal de la réunion du 27 juin 2007

Avec corrections

Remarque préalable : vu le peu de personnes présentes lors de cette séance, la présente réunion se résumera essentiellement à une discussion à bâtons rompus sur l'AFB et l'enseignement.

- I) Actualisation de la délégation des parents suite aux élections.
 - Membres effectifs : Mmes Abrassart, Denis et Dobra ; M. Thommeret.
 - Membres suppléants : M. Syemons et Mme Vastesaegeer (absente).
- II) Approbation du P.V. du 21 novembre 2006.
- III) Projet d'établissement (deuxième partie) : discussion reportée.

Divers :

- IV) Nouveau décret de la Communauté française sur l'organisation du premier degré.

Quelques précisions sur l'application du nouveau décret :

1^{ère} année : formation commune de 28 heures dont 6 heures de français et 4 heures d'activités complémentaires laissées au choix de l'établissement (mais ne pouvant être dispensées dans la même branche dans toutes les sections). L'école propose : 3 heures de latin et 1 heure d'informatique.

2^{ème} année : grille classique : option latin (4 heures de latin) – option moderne (2 heures de sciences éco, 1 heure d'expression orale, 1 heure d'informatique / éducation par la technologie).

L'activité « informatique » est maintenue.

Remarque : dans le troisième degré, l'AFB crée une nouvelle section : 5^{ème} Latin-Grec avec 4 heures de math/semaine et une heure de préparation (en mathématique) aux études supérieures.

- V) Pourquoi l'année scolaire se termine-t-elle si tôt ?

Un délai raisonnable doit être laissé aux professeurs et aux parents pour :

- organiser la réunion des parents,
- la possibilité d'introduire un recours,
- le choix d'une autre école.

VI) Demande de mise à disposition de casiers.

Réponse négative de l'AFB par crainte de ce qui pourrait y être déposé, problèmes d'hygiène, vandalisme, problème du lieu idéal...

VII) Expérience musicale (avec Mme Denis).

Demande de l'AFB de réitérer l'expérience.

Les concerts dureraient 30-35 minutes et seraient organisés sous forme de « concerts –ateliers » avec quelques notions de musique et échange d'impressions en fin de concert.

Selon Mme Denis, ce procédé serait le plus intéressant et pourrait être organisé classe par classe afin de mieux faire passer le message - M. Tisaun attire l'attention de l'organisatrice sur le fait qu'il y a 40 classes...

Des concerts pourraient être organisés lors de l'absence de professeurs.

Un concert pourrait être organisé également lors de la distribution des prix.

VIII) Organisation des réunions de parents.

Souhait des parents de veiller à ne pas organiser, à la même date, les réunions des parents à l'AFB et à l'école 17.

IX) Rattrapages - Pourquoi s'organisent-ils sur le temps de midi ?

Ils doivent être accessibles à tous les élèves de première et de deuxième.

Cependant, tous les élèves ne doivent pas y participer (ils y sont inscrits en fonction de l'évolution de leurs lacunes, de leur progression dans l'apprentissage des connaissances, etc.).

Par rapport aux nombreuses classes, la possibilité la plus évidente (sans prolonger davantage les journées des élèves) est d'organiser les rattrapages sur le temps de midi. De plus, il y a 2 x 50 minutes sur la pause de midi ; les élèves peuvent donc, malgré une séance éventuelle de rattrapage, toujours disposer d'une pause à midi.

X) *Conseil de participation sur le net*

La délégation des parents du Conseil de Participation demande qu'il y ait une plus grande visibilité des activités de ce Conseil, notamment par le biais d'une présentation de celui-ci (avec une liste de ses représentants, ses buts, des commentaires explicatifs, etc.) sur le site internet de l'école.